

LA RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

DEUXIEME JOURNEE D'ECHANGES ENTRE LES UNIVERSITAIRES ET LES PRATICIENS

MATINÉE

Présidence : Mme la Conseillère Sophie Guenier-Lefèvre

- 08:30 Accueil des participants**
- 09:00 Ouverture**
- 09:10 Les ruptures amiables du contrat de travail**
Vincent Roulet,
Maître de conférences à l'Université François Rabelais de Tours
Eric Ebstein,
Conseiller prud'homal employeur au conseil de prud'hommes d'Argentan
- 10:10 Les ruptures à l'initiative du salarié**
Vincent Orif
Maître de conférences à l'Université de Caen Normandie
Dominique Mari
Avocate au barreau de Caen
Djamila Medjaed,
Juge départiteur au conseil de prud'hommes d'Argentan
- 11:10 Pause**
- 11:30 La rupture pour motif économique**
Laurence Fin-Langer,
Professeur à l'Université de Caen Normandie
Stéphanie Lelong,
Avocate au barreau d'Alençon
- 12:30 Déjeuner**

APRÈS-MIDI

Présidence : Mme le Professeur Laurence Fin-Langer

- 13:30 La rupture pour motifs personnels**
Agnès Cerf,
Maître de conférences à l'Université de Caen Normandie
Harold Brasnu,
Juge au tribunal administratif de Caen
Florence Gautier-Lair,
Avocate au barreau de Caen
- 14:30 La rupture du contrat de travail liée à la santé et à la sécurité des salariés**
Véronique Mikalef-Toudic,
Maître de conférences à l'Université de Caen Normandie
Paul Riandey,
Juge départiteur au conseil de prud'hommes de Caen
- 15:30 Pause**
- 15:45 Les conséquences de la rupture**
Marie-Noëlle Rouspide-Katchadourian,
Maître de conférences à l'Université de Caen Normandie
Sophie Guenier-Lefèvre,
Conseillère à la chambre sociale de la Cour d'appel de Caen
- 16:45 L'avenir du licenciement**
Morgan Sweeney,
Maître de conférences à l'Université Paris Dauphine
- 17:30 Clôture des travaux**



Edar

Image licence CCO

<https://pixabay.com/fr/business-signature-contrat-962364/>



Andrew Loke

Image licence CCO

<https://unsplash.com/photos/KY0IhUFvNA>

LA RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

DEUXIEME JOURNEE D'ECHANGES ENTRE LES UNIVERSITAIRES ET LES PRATICIENS

Dans la continuité du colloque « Première journée d'échanges entre les universitaires et les praticiens : l'instruction du procès civil » qui s'est déroulé en novembre 2015, la deuxième journée d'échanges est consacrée cette fois à la fin de la relation de travail.

Plusieurs études ont montré qu'environ 90% des demandes formées devant le juge prud'homal concernent la rupture du contrat de travail. Pourtant, derrière cette notion, les praticiens du droit sont confrontés à des affaires variées. Même si la contestation d'un licenciement pour motif personnel est le mode de rupture le plus fréquemment débattu devant les juridictions, il existe une multitude de situations. Par exemple, un salarié peut souhaiter prendre l'initiative de la rupture en reprochant à son employeur un manquement suffisamment grave. L'évolution du litige peut alors éventuellement aboutir à la coordination de différents modes de rupture du contrat de travail. Il existe aussi des affaires moins nombreuses mais qui ont des enjeux essentiels. Il s'agit plus particulièrement des licenciements pour motifs économiques ou des ruptures liées à la santé et à la sécurité des travailleurs.

Au-delà, tous les modes de rupture impliquent de résoudre des questions communes. Tel est le cas de la détermination des conséquences, spécialement pécuniaires, de la rupture du contrat de travail. Par ailleurs, en raison d'une volonté marquée de déjudiciariser les conflits, il importe de s'intéresser aux modes amiables de la rupture.

Dans un contexte d'évolution législative permanente des règles, les juges ont un rôle déterminant pour les interpréter. Ainsi, les discussions entre les universitaires et les différents praticiens du droit concernés permettront d'apporter des éclaircissements aux questions les plus fréquemment rencontrées ou les plus délicates.

Rendez-vous

Amphithéâtre Demolombe
Bâtiment D | Campus 1

Université de Caen Normandie
Esplanade de la Paix | CS 14032
14032 CAEN cedex 5

Accès au campus 1

Voiture | Suivre périphérique nord sortie n° 5,
direction Centre Ville

Tramway | Lignes A et B, stations Université
ou CROUS-SUAPS

Bus | Lignes 2 et 4
station Université



Colloque organisé sous l'égide de
L'UNIVERSITÉ CAEN NORMANDIE

par
**la Faculté de Droit
&
l'Institut Demolombe (EA 967)**

sous la coordination scientifique de
Véronique Mikalef-Toudic, Maître de conférences à l'Université de Caen Normandie
&
Vincent Orif, Maître de conférences à l'Université de Caen Normandie

LA RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

DEUXIEME JOURNEE D'ECHANGES ENTRE LES UNIVERSITAIRES ET LES PRATICIENS

Vendredi 12 Mai 2017

Amphithéâtre Demolombe
Bâtiment D | Campus 1

Inscription obligatoire

lien : droit.unicaen.fr/recherche/colloques/

Contact

droit.recherche@unicaen.fr